



Mercredi 19 mai 2021

Régis Passerieux, nouveau sous-préfet de l'arrondissement d'Istres

Régis Passerieux a été nommé le 6 mai 2021, par décret du président de la République, sous-préfet de l'arrondissement d'Istres. Depuis le lundi 17 mai 2021, ancien directeur de la prospective et de l'innovation de l'Institut des Hautes Études du Ministère de l'Intérieur, il succède à Jean-Marc Sénateur, ayant pris sa retraite.

Natif de Béziers (Hérault) et diplômé de l'Université de Montpellier, de l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Paris, et ancien élève de l'École Nationale d'Administration (ENA), Régis Passerieux débute sa carrière en 1988 comme administrateur civil à la Sous-Direction des Finances Locales du Ministère de l'Intérieur.

Régis Passerieux est élu Maire d'Agde en 1989, et le reste pendant douze ans. À 29 ans, il est alors le plus jeune maire de France.

En 2002, Régis Passerieux devient avocat en droit public. Il accompagnera ensuite plusieurs grandes entreprises françaises dans leurs actions d'export, d'implantation et développement en Chine, à Pékin puis à Wuhan.

Quinze ans plus tard, en 2017, il renoue avec la fonction publique et est nommé conseiller général pour la stratégie auprès du CHEMI (Centre des Hautes Études du Ministère de l'Intérieur), puis Directeur de la prospective et de l'innovation de l'IHEMI (Institut des Hautes Études du Ministère de l'Intérieur), né de la fusion entre le CHEMI et l'INHESJ (l'Institut National des Hautes Études de Sécurité et de justice).

Régis Passerieux enseigne à l'école des Hautes Études Internationales et Politiques (HEIP), dirigeant notamment le Master 2 management des affaires publiques.

Régis Passerieux a pris ses fonctions ce lundi 17 mai 2021 en sous-préfecture d'Istres.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

